

Bilan d'étape du Projet d'aménagement forestier L'AFD poursuivra son accompagnement



Pacôme Moubelet, ministre d'Etat en charge de la Forêt, aux côtés de Laetitia Dufay, directrice de l'AFD Gabon.



Les participants à la rencontre AFD-ministère de la Forêt.

L.R.A.
Libreville/Gabon

LE ministre d'Etat en charge de la Forêt, Pacôme Moubelet Boubeya, a eu une séance de travail lundi dernier avec la directrice de l'Agence française de développement (AFD) Lae-

titia Dufay. Au cours de cette rencontre, les deux personnalités ont échangé sur l'état d'avancement du Projet d'aménagement forestier. Les deux parties ont ainsi pu faire un «premier point d'étape classique autour de leurs projets sur la forêt, en général», a précisé Laetitia Dufay.

« C'est un programme (protection de la forêt, lutte contre l'érosion...) qui entre dans le cadre de l'accord de conversion de la dette et qui a été signé entre la France et le Gabon. Et dans le cadre de cet accord, différents projets sont financés, notamment celui de l'aménagement forestier », a indiqué la responsable

française. Mme Dufay a défini le but de cette démarche: apporter un renforcement des capacités aux équipes du ministère de la Forêt pour un appui efficace au contrôle de l'aménagement forestier. Il est donc question d'aider le ministère à mettre en œuvre les règles qu'il a édictées au sein du Code forestier. L'AFD s'étant engagée à contribuer au renforcement des capacités et à apporter des financements pour que les

équipes sur le terrain puissent effectuer leur travail. Les attentes de l'AFD ont ainsi été précisées lors de cette rencontre, indique, pour sa part, le coordonnateur de la Commission d'aménagement des forêts, David Ingueza. « Il s'agit essentiellement de se conformer à la philosophie du projet: celui de renforcer les capacités du ministère à faire des contrôles et faire respecter la loi en matière d'exploitation forestière », a déclaré M. Ingueza, au sor-

tir de la réunion avec les partenaires européens. La Commission d'aménagement des forêts (CAF) est un projet placé sous la responsabilité de la direction générale des Forêts. D'une durée déterminée, il a pour objet d'aider à faire les contrôles forestiers. « Nous contrôlons le cadre réglementaire dans lequel les opérateurs économiques forestiers exploitants doivent œuvrer pour faire leurs activités », précise David Ingueza.

Hydrocarbures/ Maurel & Prom/ Bilan d'activités de 2017 228 milliards de chiffre d'affaires réalisés



Pertamina, la maison-mère de Maurel & Prom est satisfaite des résultats en hausse de 14% du groupe en 2017.

Willy NDONG
Libreville/Gabon

LE groupe pétro-gazier franco-indonésien Maurel & Prom a rendu public, lundi dernier à Paris, son bilan d'activités pour l'année 2017. Ainsi, son chiffre d'affaires consolidé pour 2017 s'élève à 400 millions de dollars (environ 228 milliards de francs), soit une progression de 14% par rapport à l'exercice de 2016, où l'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de 351 millions de dollars (environ 200 milliards 70 millions). L'augmentation de ce chiffre d'affaires, selon Maurel & Prom, est le résultat de la forte progression des prix du baril du pétrole en

2017, en dépit d'une baisse de la production pétrolière au Gabon sur la période. En effet, la filiale gabonaise de Maurel & Prom a réalisé une production journalière de 24 144 barils au 4e trimestre 2017. Ce qui représente une baisse de 8% par rapport au trimestre précédent. « Cette baisse s'explique, notamment, par l'installation d'un système de génération électrique autonome visant à réduire les coûts opératoires, dont la mise en service a occasionné des arrêts de production ayant un impact estimé à environ 860 b/j au cours du T4 201 », indique Maurel & Prom. Le prix de vente moyen du baril de pétrole en 2017 s'est établi à 53 dollars (environ 30 mille 270 francs) contre 42,7 dollars le baril sur l'exercice 2016,

en augmentation de 24 %. S'agissant du Gabon, le groupe annonce plusieurs projets pour l'année 2018. Ainsi, la filiale locale de Maurel & Prom envisage de reprendre l'ensemble de ses activités de forage, au cours du premier semestre 2018 pour 11 puits de développement et 3 side-track, et au cours du second semestre 2018 pour les premiers puits d'exploration sur les permis de Kari et de Nyanga-Mayombé. Ce programme, indique Maurel & Prom, permettra de pallier la déplétion des champs sur le permis Ezanga, résultant de l'interruption de son programme de développement pendant près de trois ans, en raison de la chute des prix du pétrole.

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (Firme)

REPUBLIQUE GABONAISE

PROGRAMME D'APPUI À L'INITIATIVE « GABON VERT »
POUR LA TRANSFORMATION DE LA FILIERE FORET-BOIS
(PAGTFOB)

SECTEUR : Forestiers

Référence de l'accord de financement : Don BAD : 5500155010502
N° d'Identification du Projet : P-GA-AAD-005

Le Gouvernement de la République Gabonaise a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Programme d'Appui à l'initiative « Gabon Vert » pour la Transformation de la Filière Forêt-Bois, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat pour les services d'une firme de Consultants chargée de l'audit des États financiers et de Passation des Marchés pour les exercices 2017-2018 du projet PAGTFOB.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent les tâches suivantes : - S'assurer que tous les fonds décaissés au titre de toutes les ressources de la BAD ont été employés conformément aux dispositions de l'Accord de Don, dans un souci d'économie et d'efficacité, et uniquement aux fins pour lesquelles elles ont été fournies ; - Vérifier si les fonds du Compte Spécial ont été dépensés aux fins pour lesquelles ils ont été décaissés et si les pièces justificatives ont été bien conservées ; - S'assurer que les biens et services financés ont été acquis en respect des procédures de passation des marchés et sélection des consultants et ont été proprement enregistrés dans les livres comptables.

L'Unité de Gestion des Études du Programme (UGEP) invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la Politique d'acquisition de la Banque Africaine de Développement en date d'Octobre 2015 disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures locales (TU+1) et jours d'ouverture des bureaux : 07h30 à 15h30, du lundi au vendredi.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard 23 février 2018 à 12h00 (heure locale) et porter la mention « N°01/AMI/MFME/SG/UGEP/2018. Audit des États financiers et de passation de marchés du PAGTFOB pour les exercices 2017-2018 »

Unité de Gestion des Études du Programme PAGTFOB.
À l'attention de : Madame Célestine MENGUE MEDOU, Coordonnateur du PAGTFOB
Ministère de la Forêt, de la Mer et de l'Environnement
Immeuble des Eaux et Forêts, Boulevard Triomphal Omar Bongo
1er étage au Secrétariat PAGTFOB
BP : 199 Libreville / Gabon
Tél : (+241) 04 69 55 95 /Email : pagtfov.ugep@gmail.com